LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE

07-2026-08-13- 00001 du 13 août 2026

Les niveaux de restriction

• **CRISE** pour **toutes les ressources** des bassins du **Doux** & de l'Eyrieux ET toutes les communes alimentées par le Rhône situées sur ces bassins (cf. carte).

Ressources en eau concernées

Passage d'un niveau de resctriction à un autre lorsque le débit est :
• 5j consécutifs en-dessous d'un seuil
• 10 j consécutifs au-dessus d'un seuil

• Le réseau d'eau potable
• Les sources, forages, captages
• Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents, sauf Eyrieux aval*
• Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, retenues collinaires à remplissage uniquement pluvial et avec déconnexion estivale

*Cas particulier de la rivière Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges : destockage destiné **UNIQUEMENT A UN USAGE PROFESSIONNEL AGRICOLE ET NON AUX PARTICULIERS**

LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR :
particuliers, collectivités, ASA domestiques

	CRISE
Prélèvement direct en rivière	**INTERDIT** retirés les crépines, tuyaux, pompes… du cours d'eau ET des berges
Pelouse, rond point, espace vert, jardin d'agément	**INTERDIT** sauf arbres/arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis
Jardin potager	**INTERDIT** de 9h à 20h Autorisé de 20h à 9h si réserve d'eau ou arrosoir & gouttes à gouttes sur AEP
Espace sportif	**INTERDIT**
SPA & Piscine privée (unifamiliale)	**INTERDIT**
Piscine publique/privée collective (plurifamiliales)	**INTERDIT** 1er remplissage Autorisé mise à niveau, pédiluve et pataugeoire pour impératif sanitaire
Jeu d'eau	**INTERDIT** sauf si eau recyclée ou pour des raisons de santé publique
Lavage voirie, toiture, façade...	**INTERDIT** sauf impératifs sanitaires et sécuritaires
Lavage des voitures	**INTERDIT** sauf impératif sanitaire
Canal, plan d'eau, béalière	**INTERDIT** y compris les potagers arrosés par des canaux
Fontaine à circuit ouvert	**INTERDIT**

Bassins versants de l'Eyrieux, Turzon, Embroye, Mialan & petits affluents du Rhône

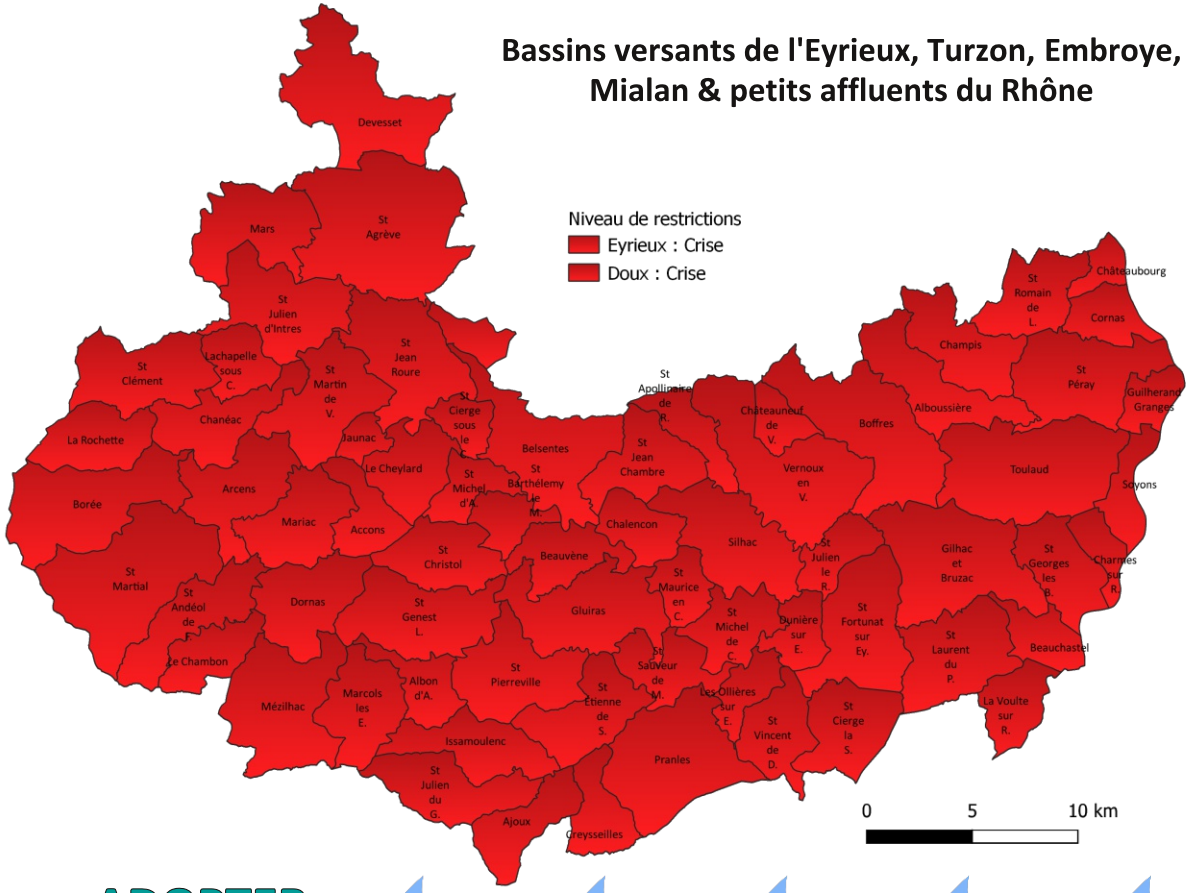

ADOPTER LES BONS GESTES